

appartenant à l'agriculture les Ecoles de Médecine Vétérinaire. Tous ces établissements d'enseignement agricole ont été fondés ou sont patronés par le gouvernement.

Il y a aussi d'autres institutions indépendantes du Gouvernement, établies par des communautés ou des particuliers. Le gouvernement vient en aide à quelques-unes par une subvention annuelle.

De plus des concours sont ouverts dans les différents départements ou arrondissements de la France, où l'on accorde des primes d'encouragement à ceux qui présentent les plus beaux animaux de boucherie, les vacheries, les porcheries, les bergeries, etc., jugées les meilleures.

Les journaux du Canada ont parlé sans doute du concours ouvert à Chartres, au printemps dernier, où l'Empereur n'a pas cru abaisser sa Majesté Impériale en encourageant par sa présence les efforts des concurrents.

Enfin l'on a établi deux sociétés de Crédit-Foncier, dont le but est de procurer aux Fermiers les moyens faciles d'obtenir quelque argent afin d'augmenter et d'améliorer le mobilier mouvant de la Ferme, de se procurer des grains de semence, etc.

Ces sociétés ne comptent encore que quelques années d'existence. L'Ecole Impériale de Grignon, qui n'est pas inconnue en Canada, jouit d'une réputation européenne. Partout, quand je faisais connaître le but de ma mission, on me demandait aussitôt si j'avais visité l'Ecole de Grignon. Il est difficile sans doute de ne pas avoir une haute idée d'une maison qui s'est acquise une telle réputation. J'avais moi aussi cette haute idée de Grignon. Je veux bien croire que cette école a formé de savants professeurs d'agriculture, de bons cultivateurs, fermiers, et qu'elle a contribué grandement à répandre la science théorique et pratique de l'agriculture. Je vous avouerai, cependant, que j'ai été grandement déçu. J'ai trouvé l'Ecole dans une époque de transition, d'éclatance serait peut-être le mot. On y voit bien encore de beaux musées agricoles et horticoles, de riches collections de plantes, de graines, de nombreux outils plus ou moins parfaits, de grandes constructions, des dépendances qui indiquent que l'Ecole était autrefois prospère ou du moins tenue sur un grand pied. Mais aujourd'hui, tout cela est dans un état qui indique un malaise, un état de souffrance dans l'organisation, dans le personnel dirigeant et enseignant, ainsi que parmi les élèves. Ceci tient à des causes qu'il est difficile d'apprécier et que je n'ai pas besoin de faire connaître ici.

Que va-t-il résulter de tout cet état de choses ? Je n'en sais trop rien. Quand je pus faire mes observations, on était au commencement de janvier, et au mois de mai, M. Porlier, sous-directeur de la division agricole, m'écrivait qu'il n'y avait encore rien de décidé par rapport aux changements à introduire dans le programme de l'Ecole de Grignon.

Après avoir quitté Grignon, j'allai visiter l'Institut Normal Agricole de Beauvais.

Il y a à Beauvais dans une même institution, marchant côte à côte, deux cours : un cours Normal Agricole, et un cours Normal Primaire.

"L'Institut Normal Agricole a été fondé en 1855, avec le concours du gouvernement et du Conseil Général de l'Oise.

"Il a pour but :
"1o. De donner l'instruction théorique et pratique aux jeunes gens de 16 ans au moins, qui désirent embrasser la carrière agricole.
"2o. De les préparer au professorat agricole.
"3o. De faire naître des vocations agricoles, de les encourager et de populariser les connaissances utiles à l'agriculture.

"L'établissement est sous la direction des Frères des écoles chrétiennes, aidés du concours de professeurs laïques, et sous le patronage de l'administration.

"La durée des études est de trois ans."

Une exploitation agricole est annexée à l'Institut. La ferme exploitée occupe une étendue de 364 arpents. Elle est située à trois milles environ de l'école. Les Directeurs en ont fait la location pour un terme de 27 ans, si ma mémoire est fidèle, à raison de 31 francs l'arpent.

Une fois ou deux par semaine les élèves se rendent sur la Ferme pour s'initier à la pratique de l'agriculture, et se livrer au travail manuel.

Tout près de l'institution est un jardin d'une assez grande étendue pour permettre aux élèves d'aller tous les jours pendant une heure se livrer à la pratique de l'arboriculture et de la culture potagère, et s'initier à tous les secrets de cet art.

Le cours Normal Primaire a principalement pour but de former des instituteurs pour les écoles primaires, mais il peut aussi préparer au cours agricole. On y enseigne les éléments de l'agriculture et de l'arboriculture.

Cette institution paraît être en état de prospérité, bien que nou-

vellement fondée, et M. le Sous-Directeur de la division de l'agriculture m'en a parlé avec éloges.

Quatre-vingt-six élèves, en Avril dernier, fréquentaient le Cours Normal Primaire, et 40 le Cours Normal Agricole. Ces derniers sont pour la plupart des jeunes gens de premières familles. Cependant ils sont obligés à tous les travaux de la Ferme, au temps de la pratique, comme les fils de fermiers.

Le gouvernement vient en aide à l'institution par une subvention annuelle de 5,000 francs. Cette somme a toujours été appliquée à la comptabilité de la Ferme et a permis aux Directeurs de réaliser un bénéfice de 3,000 francs en moyenne par an.

"Le but des Fermes-Ecoles est de former d'habiles cultivateurs praticiens, capables soit d'exploiter avec intelligence leur propriété, soit de cultiver la propriété d'autrui, comme fermiers, metayers, régisseurs ; soit enfin de devenir de bons aides ruraux, commis de Ferme, chefs de main-d'œuvre, ou d'attelage, jardiniers et bergers.

"Le temps de séjour à l'Ecole est fixé à trois années." Les élèves doivent être âgés au moins de 16 ans. A chaque jour ils reçoivent un cours de deux heures sur l'agriculture et l'arboriculture tout à fait pratiques. Le reste du temps ils doivent s'occuper aux travaux de la Ferme.

"Les Fermes-Ecoles prenant leurs apprentis parmi les travailleurs ruraux, il a été statué que pendant toute la durée de l'enseignement professionnel, les jeunes gens ne coûteraient rien à leurs parents, et que de plus ils obtiendraient, à titre d'encouragement, une sorte d'équivalent des gages qu'ils recevraient s'ils travaillaient ailleurs. C'est à ces divers titres qu'outre le profit du travail attribué au Directeur, profit qui ne peut entièrement payer les dépenses de nourriture, soins médicaux, blanchissage, éclairage, etc., il est encore alloué par an à celui-ci, pour chaque apprenti présent, une somme de 250 francs, dont 35 frs. servent à couvrir les dépenses auxquelles peut donner lieu l'entretien du trousseau. De cette même somme de 250 francs on retient 10 francs qui entrent dans la composition d'une masse à répartir, à la fin de chaque année par le Directeur aux élèves qui sortent après avoir fait leur cours complet. Le Directeur doit prendre pour base de cette répartition le zèle et la bonne conduite des élèves.

"Chaque année une prime de 400 francs est attribuée à l'apprenti qui ayant terminé le cours complet de ses études aura obtenu le No. 1 dans les examens de la dernière année."

Le gouvernement pourvoit aux traitements du personnel enseignant par la modique somme de 21400 environ.

La culture de la Ferme-Ecole d'Hémeosnil que j'ai visitée, contient 370 hectares ou 1079 arpents environ de terre, jardins, herbages et bois ; tous les bâtiments d'exploitation, construits en pierre et brique, ont été bâtis avec luxe.

Elle est une de celles qui réussissent le mieux ; car bien que le gouvernement paraît subvenir à tous les frais d'entretien des élèves, moins l'habil, plusieurs Fermes-Ecoles ne réussissent pas, n'ont pas assez d'élèves parce que le gouvernement ne fait pas encore assez pour assurer le progrès de ces institutions. C'est du moins l'opinion qu'ont exprimée les quelques personnes à qui j'ai parlé de ces Fermes-Ecoles.

Il me restait encore à visiter les Ecoles Normales pour voir si j'y trouverais un enseignement qui pût répondre à ce que le gouvernement veut faire ici. Je reçus à propos une lettre de Son Excellence M. le Ministre de l'Instruction Publique de France, qui me désignait celles des Ecoles Normales, où les cours d'agriculture, d'horticulture et d'arboriculture sont le plus complètement organisés. Ce sont celles de Chartres, d'Amiens, de Besançon, de Strasbourg, de Bourges, du Puy, de Pantenay, de Toulouse, de Rodez, de Montpellier et d'Aix.

A ces Ecoles Normales sont annexés des jardins où l'on enseigne aux élèves la science pratique de l'horticulture et de l'arboriculture. A Bourges, les élèves de 1ère et de 2ème année reçoivent d'abord dans les classes, deux ou trois fois par semaine, des leçons d'une heure chaque fois sur l'horticulture maraîchère et fruitière. Ceux de la troisième année ont une heure de classe par semaine dans laquelle on leur donne des notions générales sur l'agriculture.

Quoiqu'il y ait dans l'enseignement, l'organisation et l'économie de ces écoles, au point de vue de l'agriculture, beaucoup de choses que nous pourrions emprunter avec avantage, ce n'était pas tout ce que je cherchais. Je dirai même que ce n'est pas assez. Mais M. de Gouvello, ami de l'éducation agricole et fondateur de colonies agricoles pour les enfants assistés et les orphelins, et quelques autres personnes que je consultai, me dirent que M. le Ministre de l'Instruction Publique désire annexer des fermes aux écoles normales, et que la difficulté est de se procurer de ces fermes vu le prix élevé des terrains qui avoisinent les villes de France où sont établies la plupart des écoles normales. Puis on ajouta que dans quelques jours devait se tenir une assemblée dans laquelle on s'occuperait de cette question. Et vous avez pu voir par les journaux que M. Darny s'en est occupé sérieusement. Cependant au mois de Mai, M. le sous-directeur